

• LIVRET 2 •

Vous pouvez personnaliser cette page de présentation

Informations obligatoires :

NOM et PRENOM

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

Discipline – domaine – option

SESSION 2026-27, LIVRET 2

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

SESSION 2026 - 2027

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LIVRET 2

Partie à remplir par le candidat en lettres majuscules d'imprimerie

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM - PRÉNOM (en lettre d'imprimerie et en majuscules) :

.....

Diplôme pour lequel le dossier est constitué :

Diplôme d'Etat de Professeur de Musique (DE)

Discipline :

Domaine :

Option :

Je déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies dans le livret 2 sont exactes

Fait à

Le

INTRODUCTION

OBJET DU LIVRET 2

Le Livret 2 de la demande de validation des acquis de l'expérience doit permettre au jury d'établir le lien entre la pratique professionnelle artistique et pédagogique et les compétences visées par le référentiel du diplôme.

A travers l'ensemble des éléments qui le composera, vous devrez démontrer au jury que vous avez acquis, par votre expérience, les savoirs et compétences décrits par le **référentiel de compétence du Diplôme d'État de professeur de musique – RNCP 39705**. Ce document est disponible à : [mettre lien site internet](#)

Vous trouverez dans les pages suivantes **des conseils** pour la structuration et la rédaction de votre Livret 2. **Ce ne sont que des suggestions**, et vous pouvez rédiger et structurer librement votre dossier. **Vous êtes le seul acteur de votre démarche et de votre production.**

CONTENU DU LIVRET 2

Ce document est un guide vous permettant d'élaborer et structurer votre livret 2 de façon à permettre au jury de prendre connaissance de votre parcours professionnel, de votre projet professionnel, d'appréhender en quoi votre expérience professionnelle vous a permis d'acquérir et mettre en œuvres les compétences attendues par le référentiel du Diplôme d'État de professeur de musique.

Nous proposons de structurer le livret 2 en 3 parties :

1. **Présentation** – Lettre de motivation et Curriculum vitae
2. **Descriptions des emplois et activités** constituant votre parcours professionnel artistique et pédagogique, explicitant pour chacun les compétences, connaissances et expériences acquises en relation avec le référentiel de compétence du diplôme.
3. **Synthèse et conclusion**

Pour chaque partie du livret 2, vous pouvez joindre des documents complémentaires en annexes (diplômes, attestations, descriptifs de projets, programmes de concerts, enregistrements, etc.). Chaque document annexe devra être numéroté et sera identifié dans le sommaire de l'annexe.

COMPOSITION DU LIVRET

Le livret 2 peut être constitué de 30 à 60 pages hors documents annexes. Nous vous recommandons d'utiliser des polices courantes (Arial, Calibri) de taille de 11 à 14 points maximum et de justifier votre texte.

Utilisez une mise en page claire et aérée, structurée en chapitres et paragraphes numérotés.

Le livret comporte :

- La page de couverture (celle-ci ou toute page à votre convenance, en indiquant vos **NOM et PRENOM, VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE, DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE - DISCIPLINE, SESSION 2026-27, LIVRET 2**
- La page d'attestation sur l'honneur
- Le sommaire du livret 2

- Le dossier du livret 2
- Les annexes au livret 2 comportant également un sommaire
- Merci de faire figurer en en-tête de chaque page vos nom et prénom (exemple) :
DUPONT Louis – VAE session 2026 - 2027 – DE de professeur de musique – IESM – LIVRET 2

Le livret 2 est imprimé en 1 exemplaire relié et transmis à l'IESM dans le délai imparti.

Un exemplaire est communiqué par voie dématérialisée en PDF à l'IESM d'Aix-en-Provence.

PRÉSENTATION

LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation vous permet de préciser les raisons de votre démarche de validation des acquis de l'expérience, en la situant dans votre contexte professionnel présent. Vous pouvez y développer votre vision du développement de vos activités professionnelles dans les domaines artistiques et pédagogiques. Ce document ne dépassera pas 2 pages.

CURRICULUM VITAE

Dans votre curriculum vitae vous préciserez votre expérience professionnelle mettant en valeur les activités artistiques et pédagogiques qui vous ont permis de développer et de maîtriser les compétences attendues pour la délivrance du diplôme d'Etat de professeur de musique. Vous pourrez y préciser les éléments ayant contribué à votre formation (initiale, professionnelle, stages, etc.) ainsi que tout autre élément vous semblant pertinent.

Soyez précis et synthétique.

DOSSIER DU LIVRET 2

Le contenu du dossier doit permettre d'établir le lien entre la pratique professionnelle artistique et pédagogique et les compétences visées.

Au travers des différentes pièces qui constituent son dossier, le candidat doit fournir les éléments permettant d'identifier le niveau de sa pratique musicale et de son expérience musicale, présenter ses expériences pédagogiques et artistiques ainsi que les éléments éclairants de son parcours personnel.

Le dossier du candidat doit permettre d'apprécier sa connaissance des modalités d'élaboration et de structuration d'un projet d'enseignement dans le cadre des cycles de l'enseignement initial de la musique ainsi que sa capacité à situer le rôle et les missions d'un titulaire du diplôme d'État.

(Extrait des annexes de l'arrêté du 5 mai 2011 relatif au diplôme d'Etat de professeur de musique (Annexe III, paragraphe I – dossier).

DESCRIPTION DES EMPLOIS ET ACTIVITÉS

Vous pouvez décrire successivement soit :

- L'ensemble des emplois ou activités salariés ou non-salariés exercés durant votre parcours professionnel cités dans votre livret 1

Soit :

- Vous choisissez parmi ces emplois ou activités deux ou trois vous paraissant les plus représentatifs pour expliciter les connaissances, compétences et aptitudes correspondant au diplôme visé.

Pour chaque emploi, vous pourrez suivre le schéma des fiches descriptives suivantes **proposées à titre indicatif**.

Vous pouvez les adapter et ajouter d'autres critères en fonction de la nature de vos activités (enseignements, artiste interprète, activité de création, etc ...) et en fonction des attendus du référentiel de compétence.

Des éléments complémentaires pourront être joints en annexes, en précisant la page du livret 2 y faisant référence :

- Diplômes, attestations de formation ...
- Justificatifs de l'expérience pédagogique du candidat : cursus et niveau des élèves, attestations de responsables d'établissement ou d'employeurs, projets pédagogiques mis en œuvre.
- Programmes de concerts, articles de presse, enregistrements ...(vous pouvez mettre des liens YouTube, mp3, video... assurez-vous que ces liens fonctionnent – **Ne pas joindre** de disques ou clé USB à l'envoi de votre livret papier)

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Dans cette dernière partie, vous portez un regard analytique et distancié sur votre expérience professionnelle, les forces et faiblesses de votre parcours professionnel, la cohérence de votre projet pédagogique et **son adéquation avec le référentiel du DE** et les **schémas nationaux d'orientation pédagogique**. Vous explicitez les liens entre votre pratique artistique et vos activités pédagogiques ainsi que votre vision sur la place d'un professeur diplômé d'État au sein d'une structure d'enseignement artistique et de son environnement territorial.

Modèle de fiche descriptive des emplois et activités

INTITULÉ DE L'EMPLOI

1. EMPLOYEUR :

- **Description de l'organisme employeur (entreprise, administration, association, etc.) de l'activité individuelle...**

Secteur et domaine d'activité, effectif, organisation hiérarchique et fonctionnelle, localisation

- **Description du contexte territorial et culturel**
- **Description de l'activité de l'établissement ou du service auquel appartient l'emploi**

Missions, contribution aux missions globales de l'organisme employeur, importance stratégique (au sein d'un quartier, d'une collectivité, d'un département, d'une région, etc.), résultats attendus, organigramme, effectifs, qualification des personnels, organisation du travail.

1.1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Emploi salarié :

- Période :
- Travail à temps plein ou à temps partiel, nombre d'heures mensuel :
- Classification dans la branche professionnelle (convention collective ou emploi statutaire ou contractuel dans une collectivité territoriale) :

Définition des activités exercées :

- Nature des activités (artistiques, pédagogiques, management, coordination, programmation, activité en rapport avec des enfants, des adultes, etc.) :
- Le cas échéant, nombre et qualification des personnes placées éventuellement sous votre responsabilité :
- Le cas échéant, budget géré :

Missions liées à l'emploi :

- Résultats attendus :
- Contraintes :
- Contexte social, financier, organisationnel :

Emploi non-salarié :

- Période :
- Pluri-activité : oui / non
- Description des autres activités :
- Domaines d'expression :
- Nombre et qualification des collaborateurs éventuels :

1.2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS ET TÂCHES LIÉES À L'EMPLOI

Décrire les activités professionnelles pédagogiques et artistiques en les contextualisant, en spécifiant les objectifs attendus ou produits et en explicitant les moyens mobilisés.

Cette description précisera le cadre pédagogique, l'éventuelle structuration des cursus, les objectifs pédagogiques et les moyens de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

Indiquer la place que vous occupez au sein des activités (utiliser le « je » : « je réalise », « j'anime »...)

Veiller à :

- Expliciter le choix de la méthode de travail, de la technique, des « outils » utilisés, en précisant les contraintes (techniques, économiques, sociales ...) ayant entraîné ce choix.
- Indiquer les autres choix possibles ; les conséquences d'un mauvais choix ... Parler des difficultés rencontrées le plus fréquemment, occasionnellement, des solutions apportées par vous-même, par d'autres...
- Décrire les améliorations que vous avez pu proposer concernant les activités décrites ; ont-elles été retenues ? Quels résultats apportés ? Quels réinvestissements des résultats obtenus ? Quelle valorisation pour, la structure, l'établissement ?
- S'il s'agit d'une activité de création, préciser l'évolution de votre travail depuis le début de votre activité.
- Indiquer votre éventuelle activité de conception de programme ou de définition de cahiers des charges.

1.3. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Décrivez les connaissances, compétences, aptitudes mobilisées dans les activités décrites
- Comment avez-vous acquis ces connaissances, compétences, aptitudes ?
- Qu'avez-vous à utiliser et à gérer dans l'emploi en termes d'information, d'équipement, de matériel. Avez-vous participé au choix des moyens ?
- Quels sont les avantages et inconvénients liés à ces moyens ? Nécessitent-ils une adaptation importante pour leur utilisation ?

1.4. AUTRES MISSIONS OU ACTIVITÉS EXERCÉES PARALLÈLEMENT À CET EMPLOI

Participation à des jurys de concours, formation, représentant dans des instances paritaires, des associations professionnelles...

1.5. LES RELATIONS LIÉES AUX EMPLOIS DÉCRITS

RELATIONS HIÉRARCHIQUES :

- De qui recevez-vous vos objectifs, vos instructions ?
- Sous quelle(s) forme(s) ?
- Qui évalue votre travail ?
- À qui donnez-vous des objectifs ? Des instructions ? Des consignes ? Sous quelle(s) forme(s) ?
- Comment évaluez-vous l'activité de vos collaborateurs ?

RELATIONS TRANSVERSALES :

- Avec quels services ou personnels internes à l'établissement êtes-vous en relation dans le cadre de votre emploi ?
- Sous quelle(s) forme(s) ? Décrivez le contenu d'actions engagées en partenariat avec ces services ou personnels ?

RELATIONS EXTÉRIEURES :

- Avec quel(s) partenaire(s) êtes-vous en relation dans le cadre de votre emploi ?
- Sous quelle(s) forme(s) ?
- Avec quelle fréquence ?